

## Sommes Allouées aux Membres Infirme.

A MM. Desrochers, Benjamin .....	£50 0 0
Tremblay, Godfrid.....	45 0 0
Pouliot, Charles.....	50 0 0
Clément, Pierre.....	45 0 0
Naud, Jean.....	30 0 0
Tardif, Charles.....	50 0 0
Grenier, Ovide.....	55 0 0
Olscamp, Narcisse J.-Bte.....	45 0 0
Lépine, Octave.....	45 0 0
Dunn, William.....	40 0 0
McDonald, V. G.....	45 0 0
Aubry, Joseph.....	45 0 0
Parent, Ed. Et.....	(a) 30 0 0
Boily, Roger .....	45 0 0
Aubert de Gaspé, Ths.....	45 0 0
Beaulieu, Eusèbe.....	45 0 0
Poulin, Louis.....	25 0 0
Leclerc, Jos. Ed.....	45 0 0
Casgrain, Raymond.....	40 0 0
Bédard, Jacques.....	16 0 0
Brunet, Ovide.....	45 0 0
Dowling, Michel.....	15 0 0

Mgr. le President met devant le Bureau les réponses faites par les membres de la Société à la circulaire à eux adressée par son ordre en date du 1er Juin 1872, pour l'élection de douze Procureurs, par lesquelles il appert que Mgr. l'Evêque de St. Germain de Rimouski, M.M. Charles Félix Cazeau, V. G., Thomas Caron, V. G., Olivier Caron, V. G., Jean-François Gagnon, Joseph-David Déziel, Joseph Auclair, Antoine Racine, Joseph La Bergerie, Paschal Pouliot, François-X. Delage et Cyprien Tanguay, ont été élus Procureurs de la Société et que Messieurs Michel Fergues, Edmond Langevin, V. G., J.-Bte Gagnon, Honoré Routier, Augustin Beaudry, Dominique Racine, V. G., Hercule Dorion, Louis-Antoine Proulx, Zéphirin Charest, Charles-Edouard Poiré, V. G., Grégoire Tremblay, et Augustin Ladrière, sont ceux qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages après les Procureurs élus.

Mr. F.-X. Delage informe le Bureau que vu sa grande surdité, il ne peut agir comme Procureur, et présente sa résignation que le Bureau accepte avec regret, et en conséquence Mr. Michel Fergues le remplace comme Procureur, conformément à la 67ème Règle de la Société.

Mr. Tanguay expose au Bureau que ses absences prolongées du diocèse ne peuvent lui permettre de continuer sa charge comme secrétaire, et en conséquence le Bureau nomme provisoirement Mr. Napoléon Laiherté, secrétaire de la Société.

Mr. Simard, trésorier local pour le diocèse de Rimouski, ayant aussi résigné sa charge, le Bureau nomme provisoirement Mr. Elzéar Couture, trésorier local de Rimouski.

Le Bureau, informé des pertes considérables que Mr. Alphonse Pelletier, curé du Sacré Coeur de Jésus de Broughton, a subies lors de l'incendie de son presbytère et de son hangard renfermant sa dîme, lui alloue, à raison de sa pauvreté, sa contribution pour la présente année.

Messieurs Félix Gauthier, Pierre Paradis et Stanislas Vallée, n'ayant pas payé leurs contributions, conformément aux 10e et 12e Règles, cessent d'appartenir à la Société.

M. Déziel, secondé par M. le G. V. Cazeau, propose et il est résolu :

" Qu'une circulaire soit envoyée à tous les membres de la Société, leur annonçant que la grande majorité, sinon la totalité, des membres du diocèse de Québec, tenant fortement

(a) La demande de pension de M. E. Parent, par inadvertance, n'ayant pas été filée devant le Bureau, séance tenante, Mgr. le Président, immédiatement après la tenue du Bureau, lui a fait une allocation de trente louis.